

Mandat de Prélèvement SEPA MédicalReims - FormaRe 2019/2020

Inscription pour l'année 2019/2020 de l'étudiant(e) NOM : Prénom :

Acompte déjà versé lors de la pré-inscription soit 420€

- | | |
|---|----------------------------|
| <input type="checkbox"/> Stage de pré-rentrée € | soit € au 16/07/2019 |
| <input type="checkbox"/> Premier semestre € | soit € au 03/09/2019 |
| | soit € au 03/10/2019 |
| | soit € au 03/11/2019 |
| | soit € au 03/12/2019 |
| <input type="checkbox"/> Deuxième semestre € | soit € au 03/01/2020 |
| | soit € au 03/02/2020 |
| | soit € au 03/03/2020 |
| | soit € au 03/04/2020 |

J'autorise MédicalReims – FormaRe à prélever sur mon compte aux dates indiquées les sommes mentionnées ci-dessus,

Fait à	Date	Signature

Mandat de prélèvement SEPA MédicalReims - FormaRe

Partie réservée à l'administration :

Référence Unique de Mandat (RUM)*	
Type de paiement*	<input type="checkbox"/> Récurrent <input type="checkbox"/> Unique

*Disponible par convention dans un délai de 15 jours par voie postale.

Nom et adresse du créancier	Numéro d'identification Créancier SEPA (ICS)
MédicalReims – FormaRe 8 allée du Vignoble 51100 Reims – France	FR15 ZZZ 543 328

Partie réservée au débiteur :

Nom, Prénom et adresse du débiteur	Coordonnées bancaires du débiteur
Nom :	Banque :
Prénom :	
Adresse :	Adresse de la banque :
Code Postal :	Code BIC de la banque :
Ville :	LLLLLLLLLLLLLL
Pays :	
Numéro téléphone du débiteur :	Référence IBAN du compte :
LL LL LL LL LL	LLLL LLLL LLLL LLLL LLLL LLLL LLLL

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez MédicalReims – FormaRe à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de MédicalReims - FormaRe.
 Vous bénéficiez du droit de remboursement par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.
 Toute demande de remboursement doit être présentée :
 -Dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé,
 -Sans tarder et au plus tard dans les 13 mois en cas de prélèvement non autorisé.

Fait à	Date	Signature

Merci de retourner, soit par la poste, soit directement au secrétariat l'original de ce document dûment rempli, daté et signé (aucune photocopie ne sera acceptée) accompagné obligatoirement d'un relevé d'identité bancaire (RIB).